

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 22/03/2024

Date d'affichage : 08/04/2024

L'an deux mil vingt quatre, le deux avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -Étaient absents non excusés : Mme Aurélie BLONDEL.Procurations : -Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 18Secrétaire : M. Yann VILLEROY.**OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 : Budget ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Guy PARIS,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat du fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATIO N DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	39 151.91 €		51 518.82 €			90 670.73 €
FONCT	101 307.40 €		18 215.02 €	Recettes		119 522.42 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 027-212706295-20240402-MA_DEL_2024_015-DE



Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en principe financer le déficit de la section d'investissement,

Décide d'affecter (par 18 Voix Pour) le résultat comme suit : 001 : + 90 670.73 €

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	119 522.42 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	119 522.42 €
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 08/04/2024

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
M. Yann VILLEROY.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

